

Image not found or type unknown



Donation entre frere et soeur -terrain deja en nue propriété

Par **Ic0513**, le **24/08/2015** à **10:01**

Bonjour,
comment sont calculer les droits de donation dans mon cas :
(un terrain appartient a ma tante nue propriété 70 % ET a ma grand mère usufruits 30%)
Elles veulent en faire donation a ma mère imaginons qu'il vaut 100 000 euros
sauf erreur de ma part en 2015 il y a un abattement exceptionnel de 45000 eur pour les donations entre frère et sœur et 100 000 en, ligne directe
MA mère peut t'elle après me le donner ?
Merci de vos réponses